



DÉLIBÉRATION N°2019-06-28-9
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 28 juin 2019

**POINT 12 – APPROBATION DE LA LISTE DES FONCTIONS OUVRANT DROIT A LA
NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE (NBI) AU TITRE DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE
2019-2020 – ACTUALISATION**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université de Nantes ;
- VU** l'avis du Comité Technique d'Etablissement du 7 mai 2019.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 19 voix pour et 8 voix abstentions, l'actualisation de la liste des fonctions éligibles à la NBI pour 2019-2020, telle qu'annexée.

À Nantes, le 28 juin 2019

Le Président de l'Université de
Nantes

Olivier LABOUX